

Conseil de développement du Grésivaudan

PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT GRÉSIVAUDAN

Compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2010 à Crolles – Centre Hermes

Présents : Nicolas Amodio, Jean Billet, Pierre Boullier, Bernard Bourgeois, Bertrand Christian, Christine Ferrafiat, Philippe Malaval, François Petit, Olivier Prache, Flavie Rebotier, Jean Pierre Rival, Christian Roulet, Marie José Stutz, Yves Raffin

Excusés : Simone Chabert, Mathieu Antoine, Joseph Lotito, Andrée Belon, Françoise Bousson, Claude Gaulliard, Janig Mouro, Philippe Savoye, Bernard Dupeloux

Ordre du jour :

- 1- Suite du tour des commissions
- 2- Bilan / fonctionnement du CDG
- 3- Définition de priorités pour se donner les moyens de remplir au mieux nos missions
- 4- Questions diverses

1 – Tour des commissions

- **Sous commission patrimoine** Jean Billet

L'objet de cette sous commission est la valorisation du patrimoine communautaire. Une visite de terrain a été organisée le 25 mai dans le Haut Grésivaudan et le canton d'Alleverd. Une prochaine visite est prévue le 29 octobre dans le moyen grésivaudan.

Le CD exprime son souhait que ces travaux puissent être reliés à la commission tourisme. Y.RAFFIN souligne le travail remarquable de J.BILLET sur l'ouvrage Belledonne, Isère et Savoie qui s'inscrit dans la démarche de préfiguration d'un PNR de Belledonne.

- **Programme Leader** Référents Claude GAULLIARD (suppléant O.TURQUIN et S.SARAH CHABERT)

O.TURQUIN précise que le CDG a une place (très formalisée) au sein du comité de programmation de l'Espace Belledonne qui décide d'allouer les crédits aux porteurs de projet. Il s'inquiète des décisions portées par le ou les représentants étant donné que ce sujet n'est pas traité par le CDG : on n'est pas actuellement en capacité de donner un avis motivé.

=> Problématique soulevée : Cohérence du CD dans la prise de décision / Risque de faire caution.

- **Propos complémentaires**

Y.RAFFIN ajoute :

- le festival du pastoralisme s'est bien déroulé. Il souligne le partenariat avec la Semaine de la Solidarité Internationale,
- Dans le cadre des commissions au nom de qui s'exprime t'on ? La commission agricole souffre parfois de dérive élitiste autour du bio. Il est alors important de bien préciser que les associations présentes s'expriment en leur nom et non celui du CD qui est le fruit d'un consensus et d'une approche transversale.

Le GA rappelle la réunion prévue avec les membres du CDG qui siègent à la commission agricole, **le lundi 6 décembre à 17h.**

Conseil de développement du Grésivaudan

II Bilan de fonctionnement

La composition actuelle du CD, décidée par les élus, souffre d'un manque de participation et d'implication :

- 17 personnes morales n'ont jamais désigné de représentants,
- 12 personnes désignées ne sont jamais venues.

La plénière décide qu'un courrier de relance et d'information soit effectué auprès des personnes morales. Le GA travaillera cette question avec Albert Andrevon, Vice Président en charge des relations avec le CD .

La participation de jeunes est une priorité du GA. Des contacts sont en cours avec les lycées pour que des jeunes soient désignés et puissent ainsi participer à la vie du CD. Les modalités de leur participation au CDG seront établies avec ce nouveau groupe jeune.

La communication doit être revue (suite à l'enquête mieux communiquer):

- toutes les convocations seront adressées sous pli postal,
- s'appuyer plus sur clic-elus pour le partage d'information (agenda, compte rendu, note, ...),
- le site du CD devient entièrement public,
- résoudre les problèmes de fiabilité des lettres automatiques.

Le jour des réunions du CD pourrait être fixe (ex. 4^{ième} mardi de chaque mois de 19h à 21h). Un sondage doodle sera proposé pour connaître le jour le plus propice aux réunions (lundi, mardi, mercredi, jeudi).

Concernant le fonctionnement de nos instances :

Des questions : Quelle différence entre une plénière et un CA ? Quelles articulations entre les deux ? Faut-il prioriser les CA plutôt que les plénières ? Faut-il organiser les plénières différemment (thématiques, assemblée générale) ? Quel est rôle du référent de commission ? Quel effort de synthèse on attend de lui ?

Des remarques : Les décisions doivent se prendre en plénière. Attention à la « parlote », nécessité d'être plus rigoureux (effort de synthèse). Le GA doit faire ressortir les sujets importants. Envisager la possibilité de travailler dans le cadre d'un séminaire.

Enfin, si le CDG est un maillon de la démocratie participative, il n'a pas de saisine de l'autorité territoriale en dehors du CDDRA et reste encore peu ou mal connu (déficit d'image auprès de la population et des élus). L'ancrage qu'il s'est donné est celui d'un Développement Vraiment Durable (cf. plaquette éditée en 2009).

Toutes ces questions et ces remarques feront l'objet d'un travail spécifique du GA en vue d'une organisation en cohérence avec les missions du CDG.

Concernant la parole des membres du CD, elle leur est propre. S'il y a avis, il est alors écrit et validé par une instance du CD reflétant sa transversalité (cf. RI article 9).

2- Définition de priorités pour se donner les moyens de remplir au mieux nos missions

O. TURQUIN attire l'attention sur la démultiplication des commissions, sous commissions, groupe de travail, comité de pilotage. On chiffre actuellement à plus de 25 les réunions auxquelles les membres du CDG participent. Cela génère donc une dispersion importante de

Conseil de développement du Grésivaudan

l'énergie du CDG qui a donc du mal à faire avancer certains sujets importants dans lesquels il est impliqué.

Il propose de moins s'investir dans les commissions et d'organiser les travaux du CDG autour de 4 axes, dans l'esprit d'un développement *vraiment* durable.

- un axe autour des thématiques d'aménagement (SCoT, PLH, PDU, ...),
- un axe autour de l'ESS (une autre forme d'économie au service du territoire),
- un axe citoyen sur les initiatives locales en matière de Développement *vraiment* Durable,
- un axe obligatoire : le CDDRA.

Le groupe d'animation est chargé d'affiner cette proposition pour la plénière du 3 décembre.

Agenda

Novembre

- Mardi 9 novembre 18h Groupe Richesses/ESS – **REPORTE**
- Mercredi 17 novembre inauguration SSI Grésivaudan (dans les locaux d'Emmaüs au Versoud)
- Jeudi 18 novembre 20h table ronde sur la qualité agricole (Espace Aragon)
- **Jeudi 25 novembre** 19h **CA CDG** (préparation du COPIL CDDRA)
- Lundi 30 novembre à 19h – Plénière inter CLD sur le SCoT – Inscription auprès de D.SAVOYE

Décembre

- **Vendredi 3 décembre 18h, Signature officielle du protocole et AG du CDG** suivi d'une plénière.
- Jeudi 9 décembre COPIL CDDRA